

Journée technique sur la gestion de la faune exotique envahissante De la connaissance à la gestion

jeudi 22 octobre 2015, Lapalisse (03)



Avec le soutien financier de :



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne a coordonné la mise en réseau d'acteurs travaillant sur cette thématique et la création d'outils communs, largement partagés. A travers les échanges et la prise en compte d'espèces de plus en plus nombreuses et diverses par les gestionnaires, le groupe a élargi ses réflexions à d'autres groupes d'espèces que les végétaux aquatiques. Ainsi, la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020 porte sur l'ensemble des espèces, faune et flore comprises.

Pour la flore, les approches de gestion sont souvent regroupées suivant les milieux concernés (aquatique ou terrestre). La faune quant à elle fait appel à des expertises et des techniques de gestion différentes en fonction du ou des groupes taxonomiques étudiés (vertébrés, poissons, invertébrés aquatiques ou terrestres, mollusques, etc.). De nombreux projets de gestion et d'étude sur les espèces animales ont émergé ces dernières années et il est à présent proposé d'en partager l'expérience et les connaissances acquises. Lorsque les gestionnaires d'espaces naturels sont confrontés à des espèces animales invasives, les informations relatives à la biologie, la répartition et aux impacts de ces espèces sont particulièrement recherchées. Le partage et la mutualisation de ces connaissances sont donc des enjeux incontournables de la gestion des espèces animales exotiques envahissantes.

L'objectif principal de cette journée technique était l'échange d'expériences entre gestionnaires, notamment concernant l'acquisition de connaissances sur la faune exotique envahissante et ses impacts, étape préalable à la gestion. Cette journée technique devait également permettre l'identification d'enjeux et d'attentes concernant la gestion de la faune exotique envahissante qui pourront alimenter les réflexions menées au sein du groupe de travail de bassin.

BILAN

La journée technique a rassemblé cinquante-six participants à proximité des têtes de bassin versant de l'Allier (liste des participants en annexe). Les présentations en salle de la matinée ont abordé les suivis existants sur les différents groupes de faune invasive, permettant de collecter des informations relatives à la biologie, à la répartition et aux impacts de ces espèces. Les présentations étaient suivies de temps d'échanges, qui se sont prolongés lors du déjeuner et de la sortie de terrain de l'après-midi. Cette dernière a emmené les participants à la confluence de la Besbre et du Ruisseau des Quatre Planches, le premier étant colonisé par des écrevisses invasives tandis que le deuxième héberge une population importante d'Écrevisses à pieds blancs.

L'ensemble des présentations et des documents relatifs à ce séminaire sont accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : <http://centrederesources-loirenature.com/> (Espèces invasives, Événements/Séminaires).

RESUME DES PRESENTATIONS

Stéphanie Hudin (FCEN) a accueilli les participants et introduit la journée, dont le déroulement a été ensuite présenté par Sylvie Varray (FCEN).

Le groupe de travail et le réseau d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes dans le bassin Loire-Bretagne *(Sylvie Varray, Fédération des Cen)*

Le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » a été créé en 2002 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre du plan Loire II. Animé par la FCEN, ce groupe réunit une grande variété d'acteurs (scientifiques, coordinateurs régionaux, collectivités, délégations de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, syndicats mixtes, etc.) et a pour objectifs de mettre en commun des informations et des expériences, d'élaborer une stratégie coordonnée à l'échelle du bassin et favoriser les échanges ainsi que la mise en place d'outils communs. Pour ce faire, des outils variés ont été mis à la disposition des gestionnaires (liste d'espèces actualisée, fiches de relevés et de suivi harmonisées, guide de reconnaissances et manuel de gestion) et des supports de communication ont été réalisés (plaquettes, exposition, affiches, etc.). L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site du Centre de Ressources (dossier thématique « Plantes invasives »).

Bien que travaillant initialement principalement sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes, le groupe de travail a vu ses problématiques s'élargir au fil des échanges et s'est récemment doté d'une stratégie 2014-2020 de gestion des espèces exotiques envahissantes à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Cette stratégie prend en compte l'ensemble des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) et sa mise en œuvre est déclinée en 24 actions décrites dans le programme d'actions.

Concernant la faune, il existe des initiatives locales mais peu de coordinations aux échelles régionales. Outre le réseau de suivi des Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire coordonné par l'ONCFS, la faune est prise en compte dans des coordinations territoriales en Basse-Normandie, Centre-Val de Loire et Auvergne.

Déploiement d'une dynamique régionale concernant les espèces exotiques envahissantes en Auvergne *(Samuel Esnouf, Cen Auvergne)*

L'Auvergne est un territoire à priori peu sujet aux invasions biologiques (absence de littoral, pression démographique modérée, etc.), mais il possède un réseau hydrographique et anthropique (routes) favorables à la dispersion des espèces. Le Cen Auvergne a animé le GRAPEE (Groupe Régional Auvergne Plantes Exotiques Envahissantes) de 2008 à 2014 dans le cadre du plan Loire Grandeur nature II et de nombreuses actions ont ainsi été réalisées grâce au soutien financier de l'Europe, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la région Auvergne. Concernant la faune exotique envahissante, cette thématique a longtemps été abordée de manière sectorielle sans que des échanges aient lieu entre les différents acteurs (FREDON, ONCFS, fédérations de pêche, etc.). En 2012, la DREAL Auvergne a souhaité voir émerger une approche plus globale et le Cen Auvergne a été missionné pour établir une liste régionale des espèces animales exotiques envahissantes et constituer un groupe de travail sur cette problématique.

Un projet élaboré conjointement par le Cen Auvergne et le CBN Massif Central a pour but de rassembler les deux animations faune et flore dans un groupe régional sur les espèces exotiques envahissantes afin de contribuer à la stratégie régionale en Auvergne et de poursuivre la dynamique initiée dans les deux animations (GRAPEE et faune).

Suivi des Vertébrés exotiques envahissants par l'ONCFS *(Paul Hurel, ONCFS)*

La thématique des espèces exotiques envahissantes apparaît dans le contrat d'objectifs 2012-2016 de l'ONCFS (axe 1, enjeu 3), via la participation aux suivis et aux modalités de gestion des espèces invasives et l'appui à l'autorité préfectorale en matière d'intervention sur les espèces portant atteinte à la sécurité publique. De ce fait l'ONCFS s'investit dans plusieurs actions ayant trait à :

- La **prévention** afin d'éviter l'arrivée et l'installation de nouvelles espèces ;
- La **détection** grâce à la présence des agents sur le terrain (suivis et contrôle de police) et à leur intégration dans les dynamiques d'acteurs locales ;
- L'**expertise** et l'**étude** : l'ONCFS réalise de nombreux suivis de la faune sauvage au cours desquels des observations d'espèces invasives peuvent être réalisés. Il est également associé à certaines études plus spécifiques, comme celle concernant le régime alimentaire du Raton laveur ;
- La **gestion**, avec la mise en œuvre de plans de lutte et la réalisation d'actions de régulation.

Echanges avec la salle :

Les observations des agents de l'ONCFS sont renseignées dans la base BdBiodiv, qui est une base de données interne. Elle a pour but d'être valorisée via le SINP.

Réalisation d'enquêtes participatives pour acquérir des connaissances sur la répartition des espèces animales exotiques envahissantes *(Samuel Esnouf, Cen Auvergne & David Happe, DREAL Auvergne)*

Deux enquêtes ont été réalisées en Auvergne selon deux méthodes distinctes, afin d'améliorer la connaissance sur certaines espèces ou groupes d'espèces. L'enquête sur la Tortue de Floride et le Raton laveur (2013) a été animée par le Cen Auvergne et a permis le recueil respectif de 236 et 192 données. Des cartes ont pu être réalisées suite à l'enquête et des actions concrètes de gestion ont été mises en œuvre (tirs sélectif sur la Tortue de Floride, étude du régime alimentaire du Raton laveur, etc.). L'enquête sur les bivalves et les écrevisses (2014) concernait des espèces patrimoniales comme exotiques. Elle a permis le recueil de près de 1200 données pour 15 espèces. Contrairement à la première enquête qui a fait appel à la mobilisation d'un réseau d'acteurs limité, cette enquête a fait l'objet d'une grande communication et d'actions de formation et de sensibilisation. Les données collectées sont cependant trop hétérogènes pour réaliser des cartographies de répartition des espèces. Une troisième enquête a été initiée en 2015 ; elle concerne les lichens, qui sont des espèces patrimoniales et indicatrices. Près de 400 données ont déjà été recueillies après un mois d'enquête.

Echanges avec la salle :

Des succès de reproduction de la Tortue de Floride ont été confirmés en région Centre Val de Loire ainsi que dans la Nièvre. En Auvergne, des pontes ont été observées mais à ce jour l'éclosion n'a pas été constatée. Il est cependant très probable que la reproduction des tortues de Floride puisse aboutir prochainement.

Biologie et impacts de la Coccinelle asiatique et du Frelon asiatique en France *(Jonathan Burel, FREDON Île-de-France)*

La Coccinelle asiatique a été introduite en France afin de réduire l'utilisation d'insecticides contre les pucerons (lutte biologique). Elle a été détectée pour la première fois en France en 2004 et est actuellement présente dans tous les départements de la métropole. Cette espèce présente des impacts sanitaires, biologiques et agricoles (dégradation de la qualité du vin). Le Frelon asiatique est plus petit que le Frelon européen et est reconnaissable à ses pattes à chaussettes jaunes. Cette espèce active uniquement le jour semble suivre les rivières dans sa dynamique de colonisation. Elle a des impacts multiples sur l'apiculture (consommation d'ouvrières, affaiblissement général de la ruche) qui sont plus importants en ville du fait de la plus faible

diversité en proies disponibles dans le milieu urbain. La consommation d'abeilles a des conséquences sur la pollinisation et le piégeage non-sélectif des frelons asiatiques a des impacts plus importants sur la faune indigène que sur les frelons. Le Frelon asiatique a d'autre part des effets sur la santé, sa capacité à attaquer en nombre et le nombre d'individus présentes dans un nid font que l'exposition aux risques de piqûre (2% de la population française est allergique au venin d'hyménoptères) est nettement plus importante qu'avec le Frelon européen.

Echanges avec la salle :

La *Sarracenia*, plante carnivore originaire d'Amérique du Nord et plébiscitée car elle consomme les frelons asiatiques sans attirer les espèces européennes, n'a pas la capacité de s'implanter en France et n'apportera donc pas de réponse quant à la lutte contre les frelons asiatiques. Des recherches sont cependant menées pour tenter de synthétiser le composé attractif de la plante.

La ressource alimentaire étant le premier facteur d'installation des frelons asiatiques, l'abondance des colonies d'abeilles peut favoriser la dispersion des frelons.

Au vu de la répartition française actuelle de l'espèce, l'éradication n'est plus possible. En termes de lutte, le plus efficace à ce jour est la destruction du nid la nuit à l'aide d'un insecticide. Cette intervention très spécifique peut être réalisée par les pompiers (facturation de la prestation dans certains départements) ou par des entreprises privées de désinsectisation.

Le Raton laveur en Auvergne : suivis de la répartition et étude du régime alimentaire *(Charles Lemarchand, Groupe mammalogique d'Auvergne)*

Le Raton laveur est un carnivore de la famille des Procyonidés. Cette espèce plutôt solitaire et nocturne a de faibles exigences concernant son habitat et un régime alimentaire opportuniste à large spectre, comportant des proies terrestres, aquatiques et arboricoles. Elle est également prolifique et possède une espérance de vie d'une quinzaine d'années, avec une prédation faible sur les jeunes et nulle chez l'adulte. L'ensemble de ces caractéristiques rendent la prolifération et la dispersion de cette espèce très probable. En Auvergne, le Raton laveur est connu depuis les années 1970, où il a eu une expansion rapide le long des cours d'eau sur le bassin de l'Allier. Son impact potentiel concernant la concurrence (notamment avec le putois) et la prédation demeurant inconnus, un projet d'étude de son régime alimentaire a été initié en 2015. Il repose sur l'analyse des contenus stomacaux des individus piégés, tués à la chasse ou victimes de collisions. Les cadavres de ratons laveur sont à signaler à la DREAL, l'ONCFS ou au Groupe mammalogique d'Auvergne.

Echanges avec la salle :

En Allemagne, le Raton laveur pose des problèmes dans les villes, où il ouvre les poubelles pour se nourrir. Ses mains très agiles lui permettent d'ouvrir le couvercle de celles-ci, même si elles sont fermées par des tendeurs.

Si le Raton laveur procède de la même manière que la Loutre pour coloniser les bassins versants, à savoir passer d'un bassin à l'autre grâce aux têtes de bassin, les relations entre les deux espèces (compétition notamment) ne sont pas étudiées. Une partie des proies consommées est similaire (amphibiens par exemple), mais la Loutre chasse les poissons en eaux vives, ce que ne fait pas le Raton laveur.

Les mollusques aquatiques introduits : d'une espèce ingénieuse à une autre *(Sylvain Vrignaud, naturaliste indépendant)*

La France compte 288 espèces indigènes de mollusques aquatiques, dont 17% sont des bivalves, et 18 espèces introduites, dont 7 espèces de bivalves. Les naïades ont des fonctions écosystémiques variées leur permettant d'être caractérisées « espèces ingénieuses ». Les espèces indigènes ont cependant régressé ces dernières années, en particulier pour la Grande mulette, la Mulette des rivières et la Mulette perlière, libérant ainsi une niche écologique dont les espèces introduites se sont saisies. Les principales espèces introduites sont la Corbicule asiatique, la Corbicule striée, la Moule zébrée et la Moule quagga. Elles sont arrivées en France récemment (à partir des années 1980) et présentent une progression de l'aval vers l'amont. Elles peuvent être trouvées à des concentrations très importantes (jusqu'à 3000 individus/m² pour les

corbicules et 40.000 individus/m² pour les moules). Ces espèces ont comme les naïades un véritable rôle d'espèce ingénieuse dans les écosystèmes et font partie des 100 espèces les plus envahissantes pour l'Europe.

La Moule zébrée a été observée sur une ancienne gravière utilisée pour la pêche et située en bordure de l'Allier. Afin d'éviter sa propagation dans l'Allier, il a été envisagé deux actions complémentaires : une vidange hivernale afin d'enlever tout support dur permettant l'installation de l'espèce et une sensibilisation forte du public et des membres de l'AAPPMA locale.

SORTIE DE TERRAIN

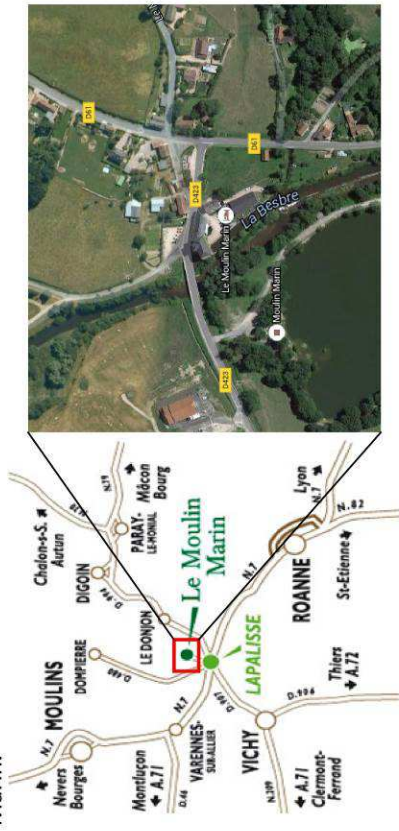
La sortie terrain s'est déroulée sur la Besbre amont, où la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Allier (FPPMA03) a présenté son implication dans le Contrat Territorial de la Besbre amont. Dans le cadre de ce programme, la FPPMA03 suit les populations d'Ecrevisse à pieds blancs et la colonisation des cours d'eau par les écrevisses invasives. Pour cela, des prospections nocturnes sont réalisées, sachant qu'un passage nocturne ne suffit pas à conclure à l'absence de l'espèce indigène, car certaines nuits les écrevisses ne sont pas actives. Après chaque sortie, la FPPMA03 met en œuvre un protocole de désinfection stricte de l'ensemble du matériel utilisé afin de réduire le risque de transmission de la peste des écrevisses.

Le ruisseau des Quatre Planches possède une densité de 40.000 individus/ha d'écrevisses à pieds blancs. Cette population est utilisée comme source pour les individus réintroduits dans certains sites de présence historique de l'espèce. La FPPMA03 a proposé que l'ensemble des cours d'eau possédant des écrevisses à pieds blancs sur le zonage du Contrat Territorial soient classés en arrêté préfectoral de protection de Biotope, afin de définir les activités anthropiques incompatibles avec le maintien des milieux et agir ainsi sur les causes de la régression de l'espèce. Dans le cadre du Contrat Territorial, 8.000 à 12.000€ sont consacrés chaque année aux opérations concernant les écrevisses, avec des financements provenant de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (50%), du conseil général (30%) et de la FPPMA03.

En 2016, Une étude concernant le régime alimentaire de la Loutre d'Europe débutera en 2016 sur deux secteurs concernés par l'Ecrevisse à pieds blancs et les écrevisses exotiques afin de quantifier l'impact de la consommation de cette espèce patrimoniale sur les écrevisses.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le séminaire se déroulera à Lapalisse (03), à l'hôtel-restaurant Le Moulin Marin.



En venant de Vichy : (D907) Au rondpoint de Lapalisse prendre 3^{ème} sortie direction Jaligny et Dompierre sur Besbre.

En venant de Moulins : (N7) Au rondpoint de Lapalisse prendre 4^{ème} sortie direction Jaligny et Dompierre sur Besbre.

En venant de Roanne : (N7)

- Au rondpoint avant d'arriver à Lapalisse prendre la 3^{ème} sortie direction Moulins, Vichy, Clermont-Ferrand.

- Au 2^{ème} rondpoint prendre la 2^{ème} sortie direction Jaligny et Dompierre sur Besbre.

Pour toute information complémentaire :

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Sylvie VARRAY

sylvie.varray@reseau-cen.org

Tél. : 02.38.24.55.05

Agnès Raysséguier

agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Tél. : 02.38.24.55.00

Fax : 02.38.24.55.01

Voir aussi les pages liées au groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » sur le site du Centre de Ressources Loire nature.



Journée technique sur la gestion de la faune exotique envahissante
De la connaissance à la gestion



© E.Mazaubert

Le jeudi 22 octobre 2015 à Lapalisse (03)



CONTEXTE

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne a coordonné la mise en réseau d'acteurs travaillant sur cette thématique et la création d'outils communs, largement partagés. A travers les échanges et la prise en compte d'espèces de plus en plus nombreuses et diverses par les gestionnaires, le groupe a élargi ses réflexions à d'autres groupes d'espèces que les végétaux aquatiques. Ainsi, la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020 porte sur l'ensemble des espèces, faune et flore comprises.

Pour la flore, les approches de gestion sont souvent regroupées suivant les milieux concernés (aquatique ou terrestre). La faune quant à elle fait appel à des expertises et des techniques de gestion différentes en fonction du ou des groupes taxonomiques étudiés (vertébrés, poissons, invertébrés aquatiques ou terrestres, mollusques, etc.). De nombreux projets de gestion et d'étude sur les espèces animales ont émergé ces dernières années et il est à présent proposé d'en partager l'expérience et les connaissances acquises. Lorsque les gestionnaires d'espaces naturels sont confrontés à des espèces animales invasives, les informations relatives à la biologie, la répartition et aux impacts de ces espèces sont particulièrement recherchées. Le partage et la mutualisation de ces connaissances sont donc des enjeux incontournables de la gestion des espèces animales exotiques envahissantes.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette journée technique est l'échange d'expériences entre gestionnaires, notamment concernant l'acquisition de connaissances sur la faune exotique envahissante et ses impacts, étape préalable à la gestion. Ces échanges d'expériences pourraient favoriser l'émergence de projets grâce à la transposition d'initiatives locales à d'autres échelles ou inversement. Cette journée technique permettra également l'identification d'enjeux et d'attentes concernant la gestion de la faune exotique envahissante qui pourront alimenter les réflexions menées au sein du groupe de travail de bassin.

Cette journée s'adresse aux acteurs et gestionnaires du patrimoine naturel et des milieux du bassin Loire-Bretagne, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette thématique.

PROGRAMME

Matin Présentations en salle

8h30 Accueil des participants

9h15 Ouverture de la journée

- Le groupe de travail et le réseau d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes dans le bassin de la Loire (S. Varray, *Fédération des Cen*)
- Déploiement d'une dynamique régionale concernant les espèces exotiques envahissantes en Auvergne (S. Esnouf, *Cen Auvergne*)
- Suivi des Vertébrés exotiques envahissants par l'ONCFS (P. Hurel, *ONCFS*).
- Réalisation d'enquêtes participatives pour acquérir des connaissances sur la répartition des espèces animales exotiques envahissantes (S. Esnouf, *Cen Auvergne et D. Happe, DREAL Auvergne*).
- Biologie et impacts de la Coccinelle asiatique et du Frelon asiatique en France (J. Burel, *FREDON Île-de-France*)
- Le Raton laveur en Auvergne : suivis de la répartition et étude du régime alimentaire (C. Lemarchand, *Groupe Mammalogique d'Auvergne*)
- Les mollusques aquatiques introduits : d'une espèce ingénieuse à une autre (S. Vignaud, *naturaliste indépendant*)

12h45 Repas

Après midi Sortie Terrain

La sortie de terrain se déroulera de 14h à 16h45 sur la Besbre amont. Accompagnés par Michael Lelièvre, les participants découvriront l'implication de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Allier dans le Contrat Territorial Besbre amont. Dans le cadre de ce contrat territorial, la FPPMA suit la colonisation des cours d'eau par l'Écrevisse du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*), espèce d'écrevisse américaine invasive. Elle intervient également lorsque celle-ci risque d'entrer en contact avec les populations autochtones d'écrevisses à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*). L'Écrevisse à pieds blancs est une espèce emblématique d'intérêt patrimonial qui connaît une régression sévère. Ses populations sont en effet de plus en plus fragmentées et repoussées vers l'amont des bassins versants. Outre l'artificialisation des milieux et les polluants chimiques, cette espèce est également affectée par la forte concurrence exercée par les écrevisses exotiques, qui sont en expansion continue.

Liste des participants à la journée technique du 22 octobre 2015

NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE MAIL
ANGLIO	Grégory	ONEMA 58	gregory.anglio@onema.fr
AURICHE	François	Conseil Départemental de l'Allier	auriche.f@allier.fr
BARON	Elsa	Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme	fdc63@unfdc.com
BARTHOD	Louise	Concept Cours d'Eau	louise.barthod@cceau.fr
BENOIST	Philippe	Membre du Conseil national de l'expertise foncière agricole et forestière	philipbenoist@gmail.com
BENOIT	Christian	ONCFS SD03	sd03@oncfs.gouv.fr
BIZEL	Emmanuel	AAPPMA de Moulins	lespecheursduvaldallier@gmail.com
BLANCHON	Lucie	Mission haies Auvergne	missionhaiesauvergne.urfa@foretriveefrancaise.com
BOBIN	Mathieu	Agence de l'eau Seine-Normandie	bobin.mathieu@aesn.fr
BONNIN	Pascaline	SIAB3A	pascalinebonnin.siab3a@orange.fr
BOUDEAU	Magali	Communauté de Communes entre Nièvres et Forêts	m.boudeau@rivieresnievres.fr
BOUTET	Gwendoline	Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier	g.boutet@vichy-valallier.fr
BOYER	Mireille	Concept Cours d'Eau	mireille.boyer@cceau.fr
BUREL	Jonathan	FREDON Ile-de-France	j.burel@fredonidf.com
CARRIC	Kristell	ONCFS SD42	kristell.carric@oncfs.gouv.fr
CELO	Rachel	Société d'Histoire Naturelle d'Autun	rachel.celo@hotmail.fr
CHAMPAGNE	Jean	AAPPMA d'Arfeuilles	jeanjc.champagne@orange.fr
CHANTECAILLE	Stéphane	Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher	s.chantecaille.fdc41@orange.fr
CHARRONDIERE	Chantal	Enseignante SVT	
CHARRONDIERE	Jean-Marc	AAPPMA Lapalisse	charrondiere.jean-marc@neuf.fr
COURT	Elisabeth	DREAL Auvergne SEBR	Elisabeth.COURT@developpement-durable.gouv.fr
DELAYRE	Dominique	ONCFS SD42	sd42@oncfs.gouv.fr
DEPALLE	Rémi	AAPPMA d'Arfeuilles	latruitedubarbenan@hotmail.fr
DREVET	Jean-Charles	SYRRTA	jean-charles.drevet@syrrta.fr
DURET	Jacqueline	VNF DTCEB	jacqueline.duret@vnf.fr
ESNOUF	Samuel	CEN Auvergne	samuel.esnouf@espaces-naturels.fr
FORESTIER	Gérard	ONCFS SD42	sd42@oncfs.gouv.fr
GILLES	Christophe	FRAPNA 74	christophe.gilles@frapna.org
GOMBERT	Céline	FD Pêche Allier	fede03.gombert@orange.fr
GOUJON	Gérald	ONCFS	gerald.goujon@oncfs.gouv.fr
GOUTIERAS	Christel	FDGEDON Haute Vienne	fdgdon87@gmail.com
GROSBETY	Bérangère	Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme	berangere.fdc63@laposte.net
GUINOT	Gérard	FD Pêche Allier	federation-peche-allier@wanadoo.fr
HAPPE	David	DREAL Auvergne	david.happe@developpement-durable.gouv.fr
HUDIN	Stéphanie	FCEN	stephanie.hudin@reseau-cen.org
HUREL	Paul	ONCFS	Paul.HUREL@oncfs.gouv.fr
JANISECK	Jean-Yves	ONCFS	jean-yves.janiseck@oncfs.gouv.fr
LE ROUX	Guillaume	LPO Auvergne	guillaume.leroux@po.fr
LELIEVRE	Michael	FD Pêche Allier	fede03.lielievre@orange.fr
LEMARCHAND	Charles	Groupe Mammalogique d'Auvergne	charles.lemarchand@hotmail.fr
LORCA	Valérie	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier	v.lorca@fedechasse03.com
MALHERBE	Béatrice	SMVVA	beatrice.malherbe@smvva.fr
MARTINS	Corinne	FREDON Auvergne	corinne.martins@fredon-auvergne.fr
MATHEVON	Aurélien	SMVVA	aurelien.mathevon@smvva.fr
NADAUD	François	DDT de la Creuse	francois.nadaud@creuse.gouv.fr
PACALET	Pierre	ONCFS SD42	sd42@oncfs.gouv.fr
PRALONG	Nicolas	DDT de la Creuse	nicolas.pralong@creuse.gouv.fr
REBOURG	Adeline	FRAPNA 74	adline.42@hotmail.fr
RUSSIAS	Laurent	Département de la Loire	Laurent.RUSSIAS@loire.fr
SALMIN	Roland	AAPPMA Lapalisse	b.diot-salmin@orange.fr
SIMME	Isabelle	Fédération des AAPPMA de la Gironde	contact@peche33.com
TESSIER	Olivier	ONCFS	olivier.tessier@oncfs.gouv.fr
THIBAUT	Valentin	CEN Allier	valentin.thibault@espaces-naturels.fr
VARRAY	Sylvie	FCEN	sylvie.varray@reseau-cen.org
VIOLLET	Bernard	AAPPMA de Moulins	lespecheursduvaldallier@gmail.com
VRIGNAUD	Sylvain	Naturaliste indépendant	vrignaud.sylvain@free.fr

